

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 4 novembre 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 4 novembre 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 novembre 2019.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 7 octobre 2019 et de la séance spéciale du 29 octobre 2019.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 29 octobre 2019.**
- C) Période de questions.**
- D) Correspondance.**
- E) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques pour le mois de septembre 2019 concernant divers dossiers.
 - 2) Kalitec signalisation – Paiement d'une facture concernant l'installation de panneaux de repérage d'adresses civiques.
 - 3) Archi Tech Design inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le projet de la caserne de pompier et celui de l'église Notre-Dame du Rosaire, secteur Sawyerville.
 - 4) Grondin Guilbault Fontaine notaires s.a. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant le terrain vacant sur le chemin Saskia, secteur Birchton.
 - 5) Nature Cantons-de-l'Est, Parc écoforestier de Johnville, projet de réfection du sentier de la tourbière – Paiement de contribution (versement no 1).
 - 6) La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) – Assurance 2020.
 - 7) Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – Contrat de

service, autorisation de signature.

- 8) Union des Municipalités du Québec (UMQ) – Adhésion au regroupement d'achat de bacs pour l'année 2020.
- 9) Budget 2020 - Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022.
- 10) Séances régulières du conseil 2020 - Fixation des dates et heure.
- 11) Nomination d'un maire suppléant et d'un remplaçant au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François.
- 12) Ville de Sherbrooke, zone de l'Aéroport de Sherbrooke – Entente intermunicipale de déneigement, autorisation de signature.
- 13) Ville de Sherbrooke, zone de l'Aéroport de Sherbrooke – Location de terrain, autorisation de signature d'un bail.
- 14) *Politique d'aide financière pour les constructions multi-résidentielles* – Modification.
- 15) *La Tribune*, édition spéciale « Haut-Saint-François » le 12 novembre 2019 – Publicité et abrogation de la résolution numéro 2019-10-7069 concernant l'édition spéciale « Votre fierté au quotidien » du 31 octobre 2019.
- 16) Journée Nathalie Champigny le 29 février 2020 à la salle Guy-Veilleux – Location sans frais.
- 17) Clôture du terrain de soccer au parc Castonguay, secteur Cookshire – Adjudication de contrat.
- 18) Camion numéro 45-85, Inter 1985 bleu – Vente.
- 19) Appel d'offres pour la vidange des conteneurs à déchets pour l'année 2020 – Adjudication du contrat.
- 20) Récupération de carton pour l'année 2020 – Adjudication du contrat.
- 21) Dérogation mineure 2019-10-16-D, Manoir de l'Eau vive, 210, rue Principale Est, secteur Cookshire.
- 22) MRC du Haut-Saint-François, aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – Résolution pour un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles.
- 23) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Déclaration pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité.
- 24) Club Quad Sherbrooke Ascot Corner – Droit de passage sur deux terrains municipaux en saison hivernale 2019-2020.
- 25) Opération Nez Rouge Haut-Saint-François – Dépôt du bilan de l'année 2018, invitation au défi 2019 et demande d'aide financière pour l'année 2020.
- 26) Club Auto Neige Cookshire inc. – Droit de passage pour l'année 2020.
- 27) Monsieur Steven Marquis, courses de motoneige – Aide financière pour

l'année 2020.

- 28) Commissions scolaires des Hauts-Cantons et de la Région de Sherbrooke – Appui au retrait du projet de loi no 40 du Gouvernement du Québec.
- 29) Destruction de documents selon le calendrier de conservation émis par le Guide de gestion des documents municipaux – Rapports préhospitaliers des années 2017 et antérieures.
- 30) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts* – Adoption par résolution du projet de règlement.
- 31) Église essénienne chrétienne – Seconde proposition de conférence de règlement à l'amiable.
- 32) Église essénienne chrétienne – Mandat de représentation à Me Karine L'Heureux, Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.
- 33) Piste de ski de fond, secteur Johnville - Acquisition d'équipement d'entretien.

F) Autres sujets - Activités d'agglomération.

G) Propositions des membres du conseil.

H) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts.*

I) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement général numéro 258-2019.*
- 2) *Règlement numéro 257-2019 décrétant la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur Johnville et autres travaux connexes et autorisant un emprunt pour en payer une partie du coût.*

J) Comptes du mois.

K) Varia.

L) Période de questions.

M) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 4 novembre 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

La mairesse Sylvie Lapointe préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19h30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 novembre 2019.

Résolution 2019-11-7084

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance régulière du 4 novembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 7 octobre 2019 et de la séance spéciale du 29 octobre 2019.

Résolution 2019-11-7085

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-11-7086

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 29 octobre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 29 octobre 2019.

Résolution 2019-11-7087

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion de travail du 29 octobre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Manon Élisabeth Carrier fait part de son mécontentement vis-à-vis le manque de communication avec les citoyens et l'organisation du service d'urgence lors de l'inondation qui s'est déroulée vendredi dernier. Le conseiller Marcel Charpentier lui répond par une explication des démarches et interventions effectuées, les règles légales à respecter et la vitesse anormale de la crue des eaux. Le conseil convient de prendre en considération la demande de madame Carrier de procéder à un avertissement des citoyens par une sirène de camion.
- 2) Monsieur Daniel Gosselin indique que le service d'urgence pour l'inondation de vendredi dernier n'a pas procédé à un avis par porte-à-

porte pour la préparation à l'évacuation préalablement à l'avis d'évacuation. Deuxièmement, il indique son mécontentement vis-à-vis l'application du plan d'urgence menant à un avis d'évacuation par le service de police. Le directeur général / secrétaire-trésorier explique la responsabilité municipale en circonstance d'inondation et d'évacuation et indique pouvoir encourir aux services de police pour ce faire, le tout afin de protéger la santé et la sécurité du personnel et des citoyens. Troisièmement, monsieur Gosselin demande les références pour le recouvrement d'assurance, que le directeur général / secrétaire-trésorier indique.

- 3) Monsieur Bernard Clément indique que la route 251 a été fermée et qu'à 5h du matin le vendredi 1^{er} novembre, il s'y est rendu et s'est aperçu que le surintendant aux travaux publics permettait l'utilisation d'une voie alors que la route était dangereuse et hors de contrôle. Aussi, il demande de contrôler la vitesse des employés municipaux. Il demande également une diminution de vitesse à 30km/heure devant l'école. Enfin, il indique le besoin de personnel supplémentaire au surintendant des travaux publics. Le conseil prend note de ses remarques et verra aux suivis nécessaires.
- 4) Monsieur René Ruel, secteur Sawyerville, demande de réduire la vitesse des pompiers dans son secteur. Aussi, il demande la réparation de la rue de la station. Le directeur général / secrétaire-trésorier verra au suivi auprès des responsables.
- 5) Monsieur Jerry Coates remercie le conseil pour les services d'intervention des pompiers lors d'un accident de véhicule. Il suggère de former un comité avec des citoyens afin d'aider et améliorer le plan de sécurité en situation d'urgence. Le conseil remercie son intérêt et prend note de sa recommandation.
- 6) Madame Nathalie Lapierre indique que quatre incidents ont eu lieu depuis 16 mois suite aux travaux effectués entre la rue Legendre et la rue Sébastien, secteur Cookshire, qui crevassent le chemin Legendre et désagrègent les terrains. Elle ajoute qu'il y aurait lieu de procéder à des travaux de correction mais que le surintendant aux travaux publics lui refuse depuis le premier événement. La mairesse indique qu'un bassin de rétention sera installé plus en hauteur, conformément aux prescriptions d'ingénieur. Madame Lapierre transmettra à la municipalité un courriel détaillé de la situation afin de voir à remédier à la situation.
- 7) Madame Lucille Chabot remet à la mairesse la Charte de la bienveillance des personnes âgées de l'Estrie suite à sa signature. Aussi, elle demande un suivi concernant le projet d'installation de conteneurs de verres verts. Le conseiller Roger Thibault indique que le projet est en cours d'analyse.
- 8) Monsieur Jean-Guy Prévost, concernant la problématique d'eau sur les chemins Legendre et Sébastien, indique que les fossés doivent être nettoyés et que les ponceaux installés de chaque bord du chemin par les citoyens auparavant doivent être vérifiés. Le conseil prend note de ses recommandations.
- 9) Madame Marielle Desrosiers demande au conseil de refaire les lignes de chemin sur le chemin Orr, ce que le conseil prend note. Elle questionne aussi si le terrain de l'Église de Johnville a été acheté ou exproprié et demande pour quelle raison le bâtiment n'a pas été acheté. Le conseil répond que le terrain a été acheté mais pas le bâtiment considérant le budget de rénovation nécessaire.

- 10) Monsieur Réjean Bouchard demande si l'installation des plaques de numéros civiques est chapeautée par des ressources internes afin de s'assurer de l'installation aux endroits adéquats. La mairesse confirme le soutien de la Ville dans cette démarche et que cette dernière respecte les règles d'emplacement de sécurité.
- 11) Mme Nicole Larrivière remercie les membres du conseil pour leur temps.

F) Correspondance.

Résolution 2019-11-7088

Fédérale

1. Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Invitation à soumettre une demande au nouveau Fonds des infrastructures alimentaires locales;

Provinciale

2. Gouvernement du Québec – Prix Hommage bénévolat-Québec 2020;
3. Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec – Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec, invitation à soumettre des candidatures d'aînés;
4. Institut de la statistique Québec – Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec - 2018;
5. Hydro-Québec – Frais reliés à l'éclairage des voies publiques;

Municipale

6. UMQ – Invitation à adhérer à l'Union des municipalités du Québec;
7. Cain Lamarre avocats – Entente de services professionnels pour l'année 2020, remerciements;

Scolaire

8. (aucune);

Associations

9. Église St-Camille-de-Lellis de Cookshire – Campagne de financement CVA, du 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 2020;
10. Association pulmonaire Québec – 4^e campagne provinciale « Villes et municipalités contre le radon »;
11. Fondation estrienne en environnement – 26^e édition du Gala des Prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est, 7 novembre 2019 à Orford;
12. Carrefour action municipale et famille – Outil interactif et téléchargeable « Des repères pour une participation profitable de votre municipalité ou de votre MRC à des démarches de concertation »;

13. Société d'habitation du Québec – Prix François Saillant;
14. Société canadienne du cancer – 25^e édition, le Gala des Grands Chefs en Estrie 2019;

Offres de service

15. Gestar - Gestion des documents et transformation numérique.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques pour le mois de septembre 2019 concernant divers dossiers.

Résolution 2019-11-7089

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 001,38 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. pour le mois de septembre 2019 concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Kalitec signalisation – Paiement d'une facture concernant l'installation de panneaux de repérage d'adresses civiques.

Résolution 2019-11-7090

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 11 891,00 \$ (taxes applicables en sus) pour la facture de Kalitec signalisation concernant l'installation de panneaux de repérage d'adresses civiques, selon le contrat adjugé par la résolution 2019-03-6850.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Archi Tech Design inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le projet de la caserne de pompier et celui de l'église Notre-Dame du Rosaire, secteur Sawyerville.

Résolution 2019-11-7091

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 12 300,00 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Archi Tech Design inc. concernant le projet de la caserne de pompier et celui de l'église Notre-Dame du Rosaire, secteur Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Grondin Guilbault Fontaine notaires s.a. – Paiement d'honoraires

professionnels juridiques concernant le terrain vacant sur le chemin Saskia, secteur Birchton.

Résolution 2019-11-7092

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 175,00 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Grondin Guilbault Fontaine notaires s.a. concernant le terrain vacant sur le chemin Saskia, secteur Birchton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Nature Cantons-de-l'Est, Parc écoforestier de Johnville, projet de réfection du sentier de la tourbière – Paiement de contribution (versement no 1).

Résolution 2019-11-7093

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 10 000 \$ (non taxable) pour le premier versement de la contribution versée à Nature Cantons-de-l'Est concernant le projet de réfection du sentier de la tourbière du Parc écoforestier de Johnville, selon l'entente triennale 2018-2019-2020 (résolution 2018-05-6489).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) – Assurance 2020.

Résolution 2019-11-7094

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 121 442 \$ (incluant les taxes) à Groupe Ultima inc., représentant autorisé de la Mutuelle des Municipalités du Québec, pour les assurances 2020 de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – Contrat de service, autorisation de signature.

Résolution 2019-11-7095

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier et la mairesse Sylvie Lapointe à signer le contrat de service avec la Société de l'assurance automobile du Québec, lequel contrat est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Union des Municipalités du Québec (UMQ) – Adhésion au regroupement d'achat de bacs pour l'année 2020.

Résolution 2019-11-7096

ATTENDU QUE la municipalité de Cookshire-Eaton présente une demande d'adhésion en cours de contrat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour joindre son regroupement d'achats et le contrat

octroyé suite à l'appel d'offres publics BAC-2020, pour un achat regroupé de différents bacs roulants et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2020;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer **les bacs roulants et les mini-bacs de cuisine** dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

ATTENDU QUE la municipalité désire joindre le contrat en cours à compter du 1^{er} janvier 2020 et jusqu'à son échéance fixée au 31 décembre 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la municipalité joint le regroupement d'achats de l'UMQ et le contrat en cours pour la période **du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**, pour assurer son approvisionnement pour **les bacs roulants et les mini-bacs de cuisine** nécessaires à nos activités;

QUE la municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription qui vise à connaître les quantités annuelles estimées des divers bacs et mini-bacs dont elle prévoit avoir besoin;

QUE considérant que l'UMQ a déjà émis les contrats avec divers fournisseurs-adjudicataires, la municipalité s'engage à :

- respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits, selon quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 0.5%;

QUE le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tout document pour exécuter la présente résolution;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Budget 2020 - Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022.

Résolution 2019-11-7097

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton se réunisse le 16 décembre 2019 à 19h15, à l'Hôtel de Ville, pour l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022, activités de proximité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Séances régulières du conseil 2020 - Fixation des dates et heure.

Résolution 2019-11-7098

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l'année 2020, la date et l'heure des séances régulières du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton :

Date	Heure
13 janvier 2020	19 h 30
3 février 2020	19 h 30
2 mars 2020	19 h 30
6 avril 2020	19 h 30
4 mai 2020	19 h 30
1 juin 2020	19 h 30
6 juillet 2020	19 h 30
3 août 2020	19 h 30
14 septembre 2020	19 h 30
5 octobre 2020	19 h 30
2 novembre 2020	19 h 30
7 décembre 2020	19 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Nomination d'un maire suppléant et d'un remplaçant au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François.

Résolution 2019-11-7099

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

DE nommer la conseillère Louise Gosselin pour agir comme mairesse suppléante et remplaçante au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;

D'autoriser le conseiller Mario Gendron à substituer cette dernière en cas d'empêchement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Ville de Sherbrooke, zone de l'Aéroport de Sherbrooke – Entente intermunicipale de déneigement, autorisation de signature.

Résolution 2019-11-7100

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer l'entente intermunicipale avec la Ville de Sherbrooke concernant le déneigement du chemin de l'Aéroport.

Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Ville de Sherbrooke, zone de l'Aéroport de Sherbrooke – Location de terrain, autorisation de signature d'un bail.

Résolution 2019-11-7101

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer un bail avec la Ville de Sherbrooke concernant la location du terrain du centre de qualification et d'entraînement.

Ce bail est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) *Politique d'aide financière pour les constructions multi-résidentielles* – Modification.

Résolution 2019-11-7102

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter la *Politique d'aide financière pour les constructions multi-résidentielles* telle que déposée par la trésorière et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) *La Tribune*, édition spéciale « Haut-Saint-François » le 12 novembre 2019 – Publicité et abrogation de la résolution numéro 2019-10-7069 concernant l'édition spéciale « Votre fierté au quotidien » du 31 octobre 2019.

Résolution 2019-11-7103

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'allouer un budget de 1 165,00 \$ (taxes applicables en sus) pour l'achat d'un espace publicitaire d'une demie (1/2) page, en couleur, dans l'édition spéciale « Haut-Saint-François » du journal *La Tribune* le 12 novembre 2019.

La présente résolution remplace et abroge celle numéro 2019-10-7069.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Journée Nathalie Champigny le 29 février 2020 à la salle Guy-Veilleux – Location sans frais.

Résolution 2019-11-7104

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation sans frais de la salle Guy-Veilleux pour la journée Nathalie Champigny le 29 février 2020, telle que demandée le 22 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Clôture du terrain de soccer au parc Castonguay, secteur Cookshire – Adjudication de contrat.

Résolution 2019-11-7105

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'accepter la soumission de Clôtures et rampes DB datée du 9 octobre 2019 au montant de 11 678,50 \$ (taxes applicables en sus) concernant la clôture du terrain de soccer au parc Castonguay, secteur Cookshire.

La directrice aux loisirs, communications et développement est autorisée à signer l'acceptation de cette offre de service jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Camion numéro 45-85, Inter 1985 bleu – Vente.

Résolution 2019-11-7106

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la vente du camion numéro 45-85 bleu, de marque Inter, modèle XCN 1985;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une seule offre pour ce camion;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre à monsieur Patrick Vallée le camion numéro 45-85 bleu, sans les équipements, de marque Inter, modèle XCN 1985;

QUE le montant de la vente soit fixé à 1 500 \$ (taxes incluses);

QUE le surintendant aux travaux publics soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Appel d'offres pour la vidange des conteneurs à déchets pour l'année 2020 – Adjudication du contrat.

Résolution 2019-11-7107

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la collecte et le transport des conteneurs à déchets pour l'année 2020, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

	<i>Prix (avant taxes)</i>
Transport Arlie C. Fearon Inc.	(aucune)
Sani-Estrie inc.	(aucune)

Les Transports Stanley Taylor 2015 inc.	856,68 \$ / unité
---	-------------------

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'adjuger le contrat de transport et collecte des conteneurs à déchets pour l'année 2020 à Transports Stanley Taylor (2015) inc., pour un montant de 856,68 \$ l'unité (taxes applicables en sus) conformément à sa soumission ouverte le 24 novembre 2019 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Récupération de carton pour l'année 2020 – Adjudication du contrat.

Résolution 2019-11-7108

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adjuger le contrat de récupération du carton pour l'année 2020 à Transports Stanley Taylor (2015) inc., pour un montant de 717,12 \$ l'unité (taxes applicables en sus) selon l'offre de service datée du 28 octobre 2019.

Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Dérogation mineure 2019-10-16-D, Manoir de l'Eau Vive, 210, rue Principale Est, secteur Cookshire.

Résolution 2019-11-7109

CONSIDÉRANT que le Manoir de l'Eau Vive, propriétaire de l'immeuble situé au 210, rue Principale Est, secteur Cookshire, dans la zone publique P-6 (lot 5 002 211), demande que la municipalité accepte :

- la marge de recul avant de 1,19 mètre au lieu de 1,50 mètre prévue au règlement de zonage (immeuble concerné situé au 215, rue Plaisance);
- la marge de recul avant de 0,23 mètre au lieu de 8,00 mètres prévu au règlement de zonage (immeuble concerné situé au 220, rue Principale Est);

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2019-10-16-D du Manoir de l'Eau Vive lors d'une séance tenue le 15 octobre 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2019-10-16-D du Manoir de l'Eau Vive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) MRC du Haut-Saint-François, aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – Résolution pour un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles.

Résolution 2019-11-7110

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du guide de

l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury désirent présenter un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les compétences concernant la gestion des matières résiduelles sont partagées entre la MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont compétence en matière de collecte;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a récemment déclaré sa compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire relativement à une partie du domaine des matières résiduelles, à savoir la valorisation de toutes les matières reçues, incluant les matières putrescibles, au lieu d'élimination avant leur enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC souhaitent améliorer leurs performances en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et les municipalités souhaitent optimiser le tonnage détourné de l'élimination afin d'atteindre les cibles du Plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre de lacunes ont été identifiées à différents niveaux, qu'il y en a sûrement d'autres, que des solutions existent pour améliorer l'efficacité, avoir plus d'impact et avoir plus d'économie d'échelle

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton :

- s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC et d'assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- nomme la MRC du Haut-Saint-François organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Déclaration pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité.

Résolution 2019-11-7111

CONSIDÉRANT QUE les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982) ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyens et des citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant;

CONSIDÉRANT QUE la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore;

CONSIDÉRANT QUE des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE Cookshire-Eaton représente aussi la diversité de ses citoyens et citoyennes, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité québécoise, et que, en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE la municipalité de Cookshire-Eaton se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- promouvoir la présente résolution de déclaration auprès de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Club Quad Sherbrooke Ascot Corner – Droit de passage sur deux terrains municipaux en saison hivernale 2019-2020.

Résolution 2019-11-7112

CONSIDÉRANT la demande du Club Sherbrooke-Ascot Corner pour un droit de passage sur différents chemins municipaux requis par le tracé du sentier provincial 10 pour la saison hivernale 2019-2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le droit de passage sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2019-2020, selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 27 octobre 2019 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Opération Nez Rouge Haut-Saint-François – Dépôt du bilan de l'année 2018, invitation au défi 2019 et demande d'aide financière pour l'année 2020.

Résolution 2019-11-7113

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ à Opération Nez Rouge, région du Haut-Saint-François, pour leurs activités de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Club Auto Neige Cookshire inc. – Droit de passage pour l'année 2020.

Résolution 2019-11-7114

CONSIDÉRANT la demande du Club Auto Neige Cookshire inc. pour un droit de passage pour des traverses situées sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2019-2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le droit de passage sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2019-2020, selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 29 octobre 2019 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 27) Monsieur Steven Marquis, courses de motoneige – Aide financière pour l'année 2020.

Résolution 2019-11-7115

CONSIDÉRANT la demande d'une commandite de monsieur Steven Marquis, participant aux courses sur motoneige au Québec, en Ontario et aux États-Unis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à monsieur Steven Marquis dans le cadre du programme de remboursement pour des activités de loisirs, volet sport élite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Commissions scolaires des Hauts-Cantons et de la Région de Sherbrooke – Appui au retrait du projet de loi no 40 du Gouvernement du Québec.

Le conseil convient de s'abstenir quant à ce projet de loi.

- 29) Destruction de documents selon le calendrier de conservation émis par le Guide de gestion des documents municipaux – Rapports préhospitaliers des années 2017 et antérieures.

Résolution 2019-11-7116

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT que la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'autoriser la destruction des documents suivants :

<u>Description</u>	<u>Classification</u>	<u>Année</u>
Rapports préhospitaliers	502-117	2017 et moins

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts* – Adoption par résolution du projet de règlement.

Résolution 2019-11-7117

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le projet de *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts*, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) Église essénienne chrétienne – Seconde proposition de conférence de règlement à l'amiable.

Résolution 2019-11-7118

CONSIDÉRANT la proposition de rencontre visant une discussion informelle en vue d'un éventuel règlement à l'amiable par la procureure de l'Église essénienne chrétienne le 28 octobre dernier;

CONSIDÉRANT que ce dossier est judiciairisé devant la Cour Supérieure du Québec;

CONSIDÉRANT que ce dossier constitue une demande visant la déclaration en nullité de la résolution numéro 2015-08-5243 et du Règlement de zonage numéro 371-2000 et ses amendements;

CONSIDÉRANT l'objectif de la rencontre annoncé;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour la municipalité de transiger tant sur la validité de ses règlements que sur la modification des règlements d'urbanisme, étant assujetti à des procédures particulières;

CONSIDÉRANT le refus de la municipalité le 2 juillet dernier de participer à une telle rencontre pour les mêmes motifs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu de refuser cette seconde proposition de conférence de règlement à l'amiable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 32) Église essénienne chrétienne – Mandat de représentation à Me Karine

L'Heureux, Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.

Résolution 2019-11-7119

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de poursuivre le mandat de représentation de Me Karine L'Heureux, du cabinet Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. (anciennement du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.), dans le dossier de l'Église essénienne chrétienne, afin d'éviter tout préjudice pécuniaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 33) Piste de ski de fond, secteur Johnville - Acquisition d'équipement d'entretien.

Résolution 2019-11-7120

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'accepter la soumission de Performance NC Sherbrooke en date du 30 octobre 2019 au montant 4 005 \$ (taxes applicables en sus) pour l'acquisition d'une motoneige jaune de marque Skandic pour l'entretien de la piste de ski de fond de Johnville.

Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-11-7121

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'accepter la soumission de Tillertechestrie en date du 16 septembre 2019 au montant 2 250 \$ (taxes applicables en sus) pour l'acquisition d'une mini dameuse à neige, modèle DAMXTRAX 400, largeur de 48 pouces, pour l'entretien de la piste de ski de fond de Johnville

Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts.*

Résolution 2019-11-7122

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Gendron qu'il présentera à une prochaine séance un règlement décrétant des

dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

1) *Règlement général numéro 258-2019.*

Résolution 2019-11-7123

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le *Règlement général numéro 258-2019.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) *Règlement numéro 257-2019 décrétant la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur Johnville et autres travaux connexes et autorisant un emprunt pour en payer une partie du coût.*

Résolution 2019-11-7124

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 257-2019 décrétant la construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur Johnville et autres travaux connexes et autorisant un emprunt pour en payer une partie du coût.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois.

Résolution 2019-11-7125

Compte salaires

122 396,02 \$

Compte général

201901396 (I)	GABRIEL BLOUIN	100,00 \$
201901397 (I)	ALEX BOISVERT	100,00 \$
201901398 (I)	JESSICA BOLDUC	100,00 \$
201901399 (I)	CODY BOYCE	100,00 \$
201901400 (I)	ANGELIC BROCHU	100,00 \$
201901401 (I)	LANCELOT COLBY	100,00 \$
201901402 (I)	LAURIE DESPRES	100,00 \$
201901403 (I)	WILLIAM DIONNE	100,00 \$
201901404 (I)	BIANKA DUSSEAULT	100,00 \$
201901405 (I)	CASSANDRA DUQUETTE	100,00 \$
201901406 (I)	DAPHNEE DUSSEAULT	100,00 \$
201901407 (I)	LAURENCE GAGNE	100,00 \$
201901408 (I)	STIRLING HAMILTON	100,00 \$
201901409 (I)	REBECCA HERRING	100,00 \$
201901410 (I)	LAURIE LABRANCHE	100,00 \$
201901411 (I)	MYA LAUZON	100,00 \$
201901414 (I)	MATHILDE McMAHON	100,00 \$
201901415 (I)	CLOE MONTMINY BERNIER	100,00 \$
201901416 (I)	SAMUEL MONTY	100,00 \$

201901417 (I)	SKYLER PARNELL	100,00 \$
201901418 (I)	ANTOINE RINQUET	100,00 \$
201901419 (I)	ALICE ST-CYR	100,00 \$
201901420 (I)	MARIE-JEANNE ST-CYR	100,00 \$
201901421 (I)	SAMUEL VEILLEUX	100,00 \$
201901422 (I)	JOSH SIMONNEAU	358,89 \$
201901435 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	6 417,54 \$
201901437 (I)	JOSH SIMONNEAU	512,70 \$
201901438 (I)	JOSH SIMONNEAU	128,20 \$
201901439 (I)	DBO EXPERT INC.	229,38 \$
201901440 (I)	MARIO GENDRON	1 105,35 \$
201901441 (I)	LUC DESLONGCHAMPS	319,70 \$
201901442 (I)	MINISTRE DES FINANCES	341 453,00 \$
201901443 (I)	SYLVIE LAPOINTE	1 700,31 \$
201901444 (I)	HUPPE REFRIGERATION	263,64 \$
201901445 (I)	HYDRO QUÉBEC	11 673,39 \$
201901446 (I)	GESTION GILLES GENEST	158,11 \$
201901447 (I)	BELL CANADA	646,78 \$
201901448 (I)	THE RECORD	113,83 \$
201901449 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	448,86 \$
201901450 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	2 133,00 \$
201901451 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 061,06 \$
201901452 (I)	PAUL VALLÉE INC	782,29 \$
201901453 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	5 047,05 \$
201901454 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	1 419,97 \$
201901455 (I)	PAGENET DU CANADA INC.	25,12 \$
201901456 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	41,74 \$
201901457 (I)	M. RÉSERVOIR	3 736,85 \$
201901458 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	32 510,74 \$
201901459 (I)	PUROLATOR	10,78 \$
201901460 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	22,45 \$
201901461 (I)	HYDRAULIQUE CT	465,08 \$
201901462 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	1 587,23 \$
201901463 (I)	PREVIMED INC.	108,64 \$
201901464 (I)	LA CARTOUCHERIE	651,76 \$
201901465 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 040,29 \$
201901466 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	413,63 \$
201901467 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	718,70 \$
201901468 (I)	GROUPE CAMERON	1 308,28 \$
201901469 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	763,98 \$
201901470 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	2 598,44 \$
201901471 (I)	TARDIF DIESEL INC.	341,28 \$
201901472 (I)	SINTRA INC.	6 612,69 \$
201901473 (I)	AMANDA-JOE PLANTATIONS	10 347,75 \$
201901474 (I)	RESTO 108	814,10 \$
201901475 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	23,80 \$
201901476 (I)	PITNEY WORKS	352,35 \$
201901477 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	597,87 \$
201901478 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	954,30 \$
201901479 (I)	STEPHANE MORISSETTE	284,09 \$
201901480 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR (2015)	2 376,14 \$
201901481 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
201901482 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	4 521,47 \$
201901483 (I)	CARQUEST SHERBROOKE-EST # 6816	54,73 \$
201901484 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	607,16 \$
201901485 (I)	DICOM EXPRESS INC.	43,88 \$
201901486 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	152,48 \$
201901487 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	1 972,33 \$
201901489 (I)	COMMUNICATION PLUS	262,14 \$
201901490 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	2 678,22 \$
201901491 (I)	N. V. CLOUTIER INC.	630,33 \$
201901492 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	11 544,57 \$
201901493 (I)	SERVICES TECHNIQUES JP	113,82 \$
201901494 (I)	BATTERIES NATIONALE	635,93 \$
201901495 (I)	EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC.	1 447,58 \$
201901496 (I)	ASYBCO	622,01 \$

201901497 (I)	CÉLINE BLAIS	125,92 \$
201901498 (I)	LONGUS ESTRIE	28,67 \$
201901499 (I)	JEAN TREMBLAY	64,40 \$
201901500 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	235,39 \$
201901501 (I)	DANIEL HURDLE	53,36 \$
201901502 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	401,89 \$
201901503 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	431,43 \$
201901504 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	90,90 \$
201901505 (I)	CINDY DUQUETTE	210,00 \$
201901506 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	735,39 \$
201901507 (I)	INFORMATIQUE INPRO	474,62 \$
201901508 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	64,64 \$
201901509 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	408,17 \$
201901510 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	2 800,32 \$
201901511 (I)	REAL HUOT INC.	1 235,66 \$
201901512 (I)	NETREVOLUTION	84,85 \$
201901513 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	60,07 \$
201901514 (I)	ALEXANDRE CÔTÉ-BRETON	64,88 \$
201901515 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	491,50 \$
201901516 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	22,36 \$
201901517 (I)	DECORATION KING INC.	302,15 \$
201901518 (I)	GIVESCO	259,38 \$
201901519 (I)	ENERGIR	20,87 \$
201901520 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	45 532,80 \$
201901521 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	247,14 \$
201901522 (I)	MACPEK INC.	7 813,68 \$
201901523 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	814,86 \$
201901524 (I)	STRONGCO	472,69 \$
201901525 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	28,74 \$
201901526 (I)	MESSER CANADA INC., 15687	46,87 \$
201901527 (I)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	193,16 \$
201901528 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	692,84 \$
201901529 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 723,20 \$
201901530 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	369,94 \$
201901531 (I)	SOLUTIA TELECOM	48,77 \$
201901532 (I)	PASCAL YERGEAU	100,00 \$
201901533 (I)	FORMATION SAVIE INC.	376,02 \$
201901534 (I)	SIGNEL SERVICES INC.	260,07 \$
201901535 (I)	TRANSPORTS DE PERSONNES HSF	306,90 \$
201901536 (I)	JEANNE CLOUTIER	100,00 \$
201901537 (I)	CASANDRA DUQUETTE	100,00 \$
201901538 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	2 895,00 \$
201901539 (I)	CHARBONNEAU EMILE	419,76 \$
201901540 (I)	BOUTIN LYDIA	400,00 \$
201901541 (I)	AUDREY D'AMOUR	465,65 \$
201901542 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	5 899,01 \$
201901543 (I)	MARTIN TREMBLAY	151,68 \$
201901544 (I)	LES SERVICES EXP INC.	6 201,76 \$
201901545 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	4 288,47 \$
201901546 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	5 283,72 \$
201901547 (I)	KALITEK SIGNALISATION	33 536,37 \$
201901548 (I)	ANICK FREDETTE	125,38 \$
201901549 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	2 975,00 \$
201901550 (I)	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	428,86 \$
201901551 (I)	Cité-École Louis-Saint-Laurent	300,00 \$
201901552 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	196 886,64 \$
201901553 (I)	CÉLINE BLAIS	62,96 \$
201901554 (I)	JEAN TREMBLAY	64,40 \$
201901555 (I)	DANIEL HURDLE	53,36 \$
201901556 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	80,32 \$
201901557 (I)	Visa Desjardins	505,00 \$
201901558 (I)	HYDRO QUÉBEC	8 675,87 \$
201901559 (I)	BELL CANADA	804,65 \$
201901560 (I)	TELMATIK	201,26 \$
201901561 (I)	LA CARTOUCHERIE	117,95 \$
201901562 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	814,70 \$

201901563 (I)	FONDATION LOUIS-ST-LAURENT	150,00 \$
201901564 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	3 946,29 \$
201901565 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	3 599,00 \$
201901566 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	2 645,43 \$
201901567 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	344,93 \$
201901568 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	55,55 \$
201901569 (I)	ENERGIR	23,16 \$
201901570 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	25 330,36 \$
201901571 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	575,75 \$
201901572 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 647,53 \$
201901573 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	33 767,14 \$
201901574 (I)	ÉDITH VERPAELST	158,00 \$
201901575 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	1 340,75 \$
201901576 (I)	PANGEA TERRES AGRICOLES S.E.C	540,07 \$
201901577 (I)	9204-5046 QUÉBEC INC.	3 189,63 \$
201901578 (I)	MARC NAULT	512,84 \$
201901579 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	749,34 \$
201901580 (I)	KAESLIN TANIA	68,98 \$
201901581 (I)	RANCH JORDAN HILL	3 043,75 \$
201901582 (I)	FRANÇOIS PROULX	285,80 \$
201901584 (I)	AMELIE-MAUDE BERGERON	600,00 \$
201901585 (I)	BOISVERT JESSICA	148,25 \$
201901586 (I)	JAYME MARROTTE	40,24 \$
201901588 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	8 685,46 \$
201901589 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	16 775,66 \$
201901590 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	38 627,73 \$
201901591 (I)	BÂTIRENTE	12 352,36 \$
201901592 (I)	FONDACTION	5 875,28 \$
201901593 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	769,77 \$
201901594 (I)	Desjardins sécurité financière	3 320,03 \$
201901595 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	517,65 \$
201901596 (I)	REVENU QUÉBEC	1 008,25 \$

Total : 996 935,91 \$

Grand total : 1 119 331,93 \$

Liste des chèques annulés

201901488	RCC SHERBROOKE INC.	114,96 \$
201901587	RCC SHERBROOKE INC.	114,96 \$

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia.

Aucun.

N) Période de questions.

- 1) Madame Élisabeth Carrier remercie le conseil pour sa reprise du service de la Société d'assurance automobile du Québec dans le secteur Cookshire. Aussi, elle invite le public et le conseil au marché de Noël de Cookshire le 24 novembre prochain à la Maison de la culture.
- 2) Monsieur Bernard Clément demande des détails sur le règlement d'emprunt numéro 257-2019 concernant la construction d'une nouvelle station d'épuration et l'achat d'équipement pour la piste de ski de fond à Johnville. Le conseiller Mario Gendron lui répond. Aussi, monsieur Clément questionne l'achat de camionnettes cette année, dont le

directeur général / secrétaire-trésorier justifie le besoin et explique qu'il était prévu au budget cette année. Enfin, monsieur Clément demande une rencontre avec le comité voirie afin de voir l'état des chemins du territoire comparativement à d'autres municipalités, ainsi que le budget d'asphaltage à l'interne comparativement à l'octroi d'un contrat à l'externe. Le conseil en prend note et en discutera lors du prochain comité.

- 3) Madame Marielle Desrosiers demande que le calendrier de collecte de déchets affiche également les deux semaines de grosses collectes, ce que la technicienne à la direction et au greffe prend en note pour les années prochaines.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

Résolution 2019-11-7126

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance soit levée à 20h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier